

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 MAI 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos le 19 mai 2021 sous la présidence de Madame Laurence BETHUNE, Maire, convocation du 11 mai 2021.

En application de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation du 11 mai 2021 a été affichée à la porte de la mairie.

**PRESENTS : L. BETHUNE, M. DELMAS, M. PAQUIER, S. MONCHO, I. DI FONZO, D. KIOULOU, E. PEYRE, M. ROSTAING-PUISSANT, N. PERRIN, M. FROELIGER, A. BOUKERSI, D. GILLE, L. CERVI, A. CUIGNET, C. METAIS, B. ZWIRYK, JM FLORENTIN, P. ROUYEYRE, J. CHIAVERINI, MC MARILLAT, P. VINCENT, P. BESNIER, S. DUFFOURNET, C. BRISBART.**

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : F. REY, R. CHARLES, J. BIANCHI.**

Pouvoirs : **F. REY donne pouvoir à B. ZWIRYK  
R. CHARLES donne pouvoir à P. VINCENT  
J. BIANCHI donne pouvoir à MC MARILLAT**

**ORDRE DU JOUR**

1. Démission d'un adjoint au maire– élection d'un 8ème adjoint au maire
2. Questions diverses

**Secrétaire** : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : S. MONCHO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Approbation du procès-verbal du 6 mai 2021**

Ne vote pas car il n'était pas présent lors du CM du 6 mai 2021 : Raymond CHARLES.

VOTE : 26 voix pour.

**1. Démission d'un adjoint au maire – élection d'un 8ème adjoint au maire**

Madame le Maire indique au Conseil Municipal, que par courrier du 26 avril 2021, M. Vincent GENSBURGER a fait part à Monsieur le Préfet de sa décision de se démettre de ses fonctions de 5ème adjoint et conseiller municipal de la commune de ST JEAN DE MOIRANS. Monsieur le Préfet a accepté cette démission.

Elle indique que le nouvel élu occupera le dernier rang des adjoints : Mme Ingrid DI FONZO 6ème adjointe devient 5ème adjoint, M. Didier KIOULOU 7ème adjoint devient 6ème adjoint, Mme Eugénie PEYRE 8ème adjointe devient 7ème adjointe, le poste de 8ème adjoint restant à pourvoir.

Elle demande à l'assemblée si elle souhaite pourvoir au remplacement de l'adjoint démissionnaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 abstentions et 21 voix pour :

- décide de procéder à l'élection d'un 8ème adjoint au Maire.

Madame le Maire demande à l'assemblée si un ou plusieurs conseillers municipaux sont candidats.

Se porte candidat : Abdelhazis BOUKERSI.

Présidente du bureau de vote : Laurence BETHUNE  
Assesseurs : Jérôme CHIAVERINI, Clément METAIS  
Secrétaire : Sandrine MONCHO

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets.

VOTE : 17 voix pour Abdelhazis BOUKERSI, 10 bulletins nul ou blanc.

Abdelhazis BOUKERSI est élu 8ème adjoint au Maire.

Madame Le Maire informe que Monsieur Clément METAIS sera conseiller délégué.

Mme Le Maire précise que des arrêtés de délégation suivront cette élection.

- Il est dit que les dispositions concernant la répartition de l'enveloppe plafond des indemnités demeurent inchangées (délibération n°2020/16/06/02)
- Il est précisé qu'un tableau récapitulatif des indemnités de fonction est annexé à la présente délibération.
- Il est précisé que le versement de l'indemnité sera effectif à la date indiquée sur les arrêtés de délégation.

## 2. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

La secrétaire  
Sandrine MONCHO



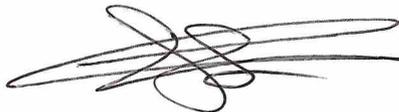
Rédaction : S. MONCHO

Vérification : Les Conseillers Municipaux

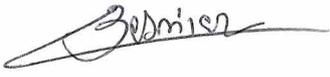
Date : 14/06/2021

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL PAR LES CONSEILLERS PRESENTS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2021

	Signatures	Absent A donné pouvoir à
Laurence BETHUNE		
Michel DELMAS		
Sandrine MONCHO		
Michel PAQUIER		
Françoise REY		Pouvoir donné à B. ZWIRYK
Ingrid DI FONZO		
Didier KIOULOU		
Eugénie PEYRE		

Michel ROSTAING-PUISSANT		
Noëlle PERRIN		
Mireille FROELIGER		
Abdelhazis BOUKERSI		
Dominique GILLE		
Laurent CERVI		
Aurélie CUIGNET		
Clément METAIS		
Brigitte ZWIRYK		
Jean-Marc FLORENTIN		
Patricia ROUYEYRE		
Jérôme CHIAVERINI		
Marie-Cécile MARILLAT	<i>Vote contre toute aucune intervention de l'opposition n'a été relevée</i>	
Raymond CHARLES		Pouvoir donné à P. VINCENT

*Vote contre Aucune retranscription des élus et opposés dans le P.V.:*

Pierre VINCENT	contre car non retranscrit mes propos dans le procès verbal SVJ	
Jacinthe BIANCHI		Pouvoir donné à MC MARILLAT
Patrice BESNIER		
Sébastien DUFFOURNET		
Christelle BRISBART	